

Conseil d'Administration du 23 juin 2026

Délibération n° 2026 – 23 – CA

AIDE Aventure Inclusive de Découverte des Écrins – Appel à projet

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'Environnement, notamment ses articles L.331-8, R.331-23 et suivants, et ses articles R.331-23 à R.331-31 définissant les modalités de fonctionnement et les attributions du Conseil d'Administration,

Vu le décret n° 2009-448 du 21 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Écrins aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006,

Vu l'arrêté préfectoral n°05-2021-11-18-00002 du 18 novembre 2021, modifié par arrêté préfectoral n°05-2022-11-21-00001 du 21 novembre 2022, portant nomination au Conseil d'Administration de l'établissement public du Parc national des Écrins,

Vu la délibération n°2021-22-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative à l'élection du Président du Conseil d'Administration,

Vu la délibération n°2021-23-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative à l'élection des Vice-Présidents du Conseil d'Administration,

Vu la délibération n°2021-24-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative à la désignation des membres du Bureau du Conseil d'Administration,

Vu la délibération n°2021-25-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil d'Administration au Président du Conseil d'Administration, au Bureau du Conseil d'Administration et au Directeur,

Vu la politique d'accueil et d'animation développée par le Parc national des Écrins en faveur des personnes en situation de handicap ;

Vu l'appel à projets « AIDE – Aventure Inclusive de Découverte des Écrins » lancé pour l'année 2026 avec le soutien du mécénat GMF/Covéa ;

Considérant :

- que cet appel à projets vise à favoriser l'accès des personnes en situation de handicap aux patrimoines naturels et culturels du parc national, à promouvoir l'inclusion entre publics valides et non valides et à développer une offre adaptée sur le territoire ;
- que l'enveloppe financière dédiée à cet appel à projets pour l'exercice 2026 s'élève à 3 000 € ;

- que les projets retenus répondent aux critères définis dans le règlement de l'appel à projets, notamment :
 - la réalisation du projet sur le territoire du Parc national des Écrins ;
 - la découverte des patrimoines naturels et culturels ;
 - la dimension inclusive du projet ;
 - l'implication de partenaires locaux ;
 - le nombre de bénéficiaires concernés ;
- que l'analyse des dossiers de candidature présentés par les services de l'établissement ;

Décide :

- approuve l'attribution des subventions dans le cadre de l'appel à projets « AIDE – Aventure Inclusive de Découverte des Écrins » pour l'année 2026 ;
- décide de répartir l'enveloppe financière de 3 000 € entre les porteurs de projets retenus selon le tableau annexé à la présente délibération ;
- précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget rectificatif n°1 de l'exercice 2026 ;
- autorise le Directeur par intérim, Samuel SEMPÉ, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération et au versement des subventions attribuées.

Le Président
du Conseil d'Administration,

Arnaud MURGIA

Le Directeur par intérim,



Samuel SEMPÉ

Nombre de membres en exercice :	56
Nombre de membres présents :	26
Nombre de pouvoirs :	2
Nombre de suffrages exprimés :	28
Votes :	
Pour :	28
Contre :	
Abstention :	

	Nom du projet	Type de handicap	Intérêt pour l'établissement au regard des critères de l'APP	Lieu	Nombre de personnes concernées	Thème	Nombre de jours	Coût total	Montant sollicité	En %	Montant proposé au vote	Montant proposé en %
Comité départemental du sport adapté (CDSA)	Séjour thérapeutique en refuge au cœur PNE	Mental et psychique	Découverte milieu naturels, glacier, alpinisme au cœur du Parc Nuit en refuge	Refuge du Glacier Blanc et des Ecrins Vallouise	8 sportifs et 7 accompagnants dont 3 guides, 1 médecin, 1 infirmier	Marche glaciaire pour les 10 ans du « Défis montagne »	Entraînements en 2026 non détaillés et 2 jours haute montagne 2027	10 420,00	1 000,00	10%	827 €	8%
Nouvel Envol 05 et Hautes-Alpes Sport adapté et culture (HASAC)	Faire découvrir et vivre une nuit en refuge	Mental et psychique	Faune flore du Parc, utilisations outils péda PNE Nuit en refuge Sollicitation éventuelle d'un garde	Refuge du Pigeonnier Valgau	8 + 4 professionnels	Faune et flore PNE Randonnée en montagne et créations artistiques	2	2 855,00	1 300,00	46%	800 €	28%
Signes en Cimes	Rand' Art en LSF	Auditif	Porteur de projet autour de la déficience auditive Découverte du Champsaur et ses habitants, aspect naturel et culturel	St Julien Champsaur	Jusqu'à 15	Balade nature vannerie et aquarelles Traduction LSF	1	505,00	404,00	80%	404 €	80%
Le Fauteuil Vagabond	Rallye pédestre	Physique	Participation de PMR à un événement local	Saint Firmin	3 + bénévoles	Participation à un rallye nature	1/2 journée	250,00	200,00	80%	200 €	80%
APF France Handicap	Nature et inclusion en Champsaur	Physique et jeunes défavorisés	Faune et flore du Parc, balade contée, Inclusion de plusieurs publics	Molines en Champsaur	25 à 30 dont 6 enfants défavorisés 9 encadrants et une douzaine de PMR	Balade contée sensorielle. Découverte nature PNE	1	2 740,00	769,50	28%	769 €	28%
Total €								17 070 €	3 924 €		3 000 €	

